Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID: 001-210102471-20231116-01247202311073-DE

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Y	
du Chalet pour la pour des sorties	SEANCE DU 16.11.2023
	Etaient présents : M. VIALLET, MC. COUTURIER, JF. JOLY, P.
Nb de conseillers En exercice : 10	ECAILLE, D. JULLIARD. C.GROSGURIN. M. VUILLERMOZ. G. LEGAY
Présents : 8	Completion to describe the National Description
Votants : 10	<u>Secrétaire de séance</u> : D. JULLIARD
Pouvoirs : 2	
	du Chalet pour la pour des sorties Nb de conseillers En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 10

OBJET: GESTION DES BIENS – Tarif de location du chalet du Chalet pour la saison d'hiver 2023/2024 pour des sorties raquettes

Considérant qu'une demande a été présentée par un groupement d'accompagnateurs de montagne pour l'utilisation de cette maison forestière communale cet hiver pour des soirées fondue dans le cadre de sorties accompagnées en montagne, sans couchage;

Considérant que l'utilisation normale de ce chalet est forestière, mais qu'il y a un intérêt touristique à accepter cette autre utilisation, sous condition que soient respectés les impératifs de sécurité, notamment en termes de nombre de participants ;

Considérant que, s'agissant d'une activité à caractère lucratif, il est normal qu'un prix soit acquitté par les utilisateurs ;

Considérant le tarif des activités proposées dans ce cadre par ce groupement, soit 48 € par personne et par soirée pour la précédente saison ;

Considérant la prise d'assurance exigée des demandeurs pour cette utilisation au titre d'occupant

Entendu l'exposé du maire ;

Après délibération, le conseil municipal décide :

- De fixer le prix à 44 € par jour et par soirée d'utilisation, pour l'hiver 2023/2024 et que, si d'autres demandes d'utilisation étaient faites par d'autres structures à caractère lucratif pour des soirées non retenues par ce groupement, le tarif serait le même ;
- D'appliquer le même tarif aux habitants de Mijoux, qui seraient autorisés à utiliser le chalet ;
- De demander une attestation d'assurance RC au locataire ou à l'association ;
- D'autoriser Madame le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID: 001-210102471-20231116-01247202311073-DE

Contre: / 0 Abstention: / 0 Pour: / 10

DELIBERATION N°01247.2023.11.073

EXTRAIT

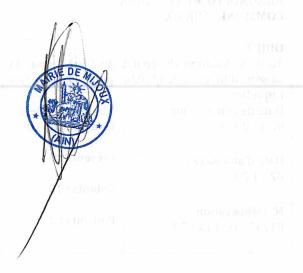
U REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour extrait d'acte conforme

Le maire, Martine VIALLET

Specificaging delogation in TUDI 1040



OBJET: GESTION DES BIENS - Tarif de location du chalet du Chalet pour la saison d'hive 2023/2024 pour des sorties raquettes

considerant quiune delhande a ete présentee pur un groupement d'accompagnateurs de montugne pour l'utilisation de cette maison forestiere communale cet hiver pour des soirees fondire dans le caure dr critice accombigaées en montagne, sons combiages :

Considerate que l'et lisation notmale de ca chaiet est torestlète, mais qu'il y a un interêt trunsque r accepter cette aut e utils ation, vois condition que soient resperté, les imperatifs de secunté, notammentente en feimes de nombre de continuents :

Considérant que ls **ag**issant d'une autivite à caractère l'ucratif, il est normal qui in prix soit acquitte pri les Utilisaleurs :

Considérant le tant des activités proposees dans , e codi∪ par ce groupe nent, soit 48 € par personne et par soirée pour la précédente saison ;

Considerant la prise d'assurance exigée des demandeurs pour cette utilisation au litre d'occupant

Extendu l'excuse du unitre .

Aprili del bératron de consellimunicipo: décido :

ce firer le prix a 44 c par join et par soiree d'utilisation, priur l'hiver 2023/2024 et que sa d'autres demandas d'utilisation étairnt faites n'in d'autres etractures à caracture ligheaut pour des soirres non rolenues par ce groupement, le troit serait le inéme

D'appliquer le même tont aux habitants de Mijaux, qui serment autunisés a utiliner le dialet ;

l'exidemander une attentation d'accordine RC au locataire ou a Lassou, atton ;

D'auturise. Et domain nation auturité au contra la cordination de la cordination del cordination de la cordination del cordination de la cordination de la cordination de la cordi